

## Pour une critique des médias

Entretien avec Béatrice Fleury et Jacques Walter, mis en forme par  
Jonathan Haudot et Daniel Dayan

Daniel Dayan, *For a Media Critique*

### Daniel Dayan

Traducteur : Jonathan Haudot

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4816>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.4816

ISSN : 2259-8901

#### Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2005

Pagination : 195-222

ISBN : 978-2-86480-868-8

ISSN : 1633-5961

#### Référence électronique

Daniel Dayan, « Pour une critique des médias », *Questions de communication* [En ligne], 8 | 2005, mis en ligne le 01 décembre 2005, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4816> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.4816

---

## > NOTES DE RECHERCHE

DANIEL DAYAN

Centre d'étude des mouvements sociaux

École des hautes études en sciences sociales, Paris  
dayan.daniel@wanadoo.fr

### POUR UNE CRITIQUE DES MÉDIAS

Résumé. — Dans un entretien avec Béatrice Fleury et Jacques Walter, le chercheur Daniel Dayan explique son étonnement devant certains aspects du discours sur le Proche-Orient proposés par les médias français et européens, au moment de la seconde Intifada. Ce qui l'a amené à passer de l'indignation à la curiosité, à la rédaction d'un journal ensuite, puis à la transformation de son agenda de recherches, de façon à essayer de comprendre les phénomènes qu'il observait. Aujourd'hui, le sommet de la crise chronique dans le journal du chercheur est passé. Il est alors plus facile de rendre compte d'une ferveur qui a mené à bien des excès. Tout chercheur prend des risques en s'écartant des questions paradigmatiques posées par sa discipline pour en poser d'autres, en réponse à une situation historique. Une telle démarche est-elle néanmoins légitime ?

Mots clés. — Agenda, Proche-Orient, sphère publique, journalisme, objectivité, vérité, événement, pseudo-événement, grands récits, information, image, pragmatique, monstration, schismogénèse.

Jacques Walter. — Depuis plusieurs années, vos recherches portent sur les médias. Comment nourrissez-vous vos travaux et, hormis les ouvrages et articles, quels moyens utilisez-vous pour faire connaître vos positions sur le fonctionnement médiatique ?

Daniel Dayan. — Cela dépend des périodes. Longtemps, mes travaux sont partis de choix ou de questions théoriques : proposer une phénoménologie du spectateur, explorer l'univers de la réception, appliquer aux médias des problématiques venues de l'anthropologie symbolique, lier la question des publics à celles de l'opinion publique et de la sphère publique. Plus récemment, les thèmes de ces travaux m'ont, en quelque sorte, été imposés par l'actualité et, plus spécifiquement, par le traitement réservé par les médias au terrorisme et à la seconde Intifada. Ces travaux traduisent un étonnement. Comment certains discours médiatiques sont-ils possibles ? À quoi peuvent-ils bien servir ? Comment se situent-ils en référence aux normes qui régissent un espace public ouvert à la possibilité du débat, et à celles qui définissent la déontologie du journalisme ?

Pendant une période, qui correspond en gros à la seconde Intifada, ce double jeu de normes m'a semblé quotidiennement transgressé, et ce, de façon d'autant plus grave que la transgression émanait aussi – voire surtout – de médias crédités d'un capital de confiance et d'une particulière crédibilité : télévisions de service public – France 2, Arte –, quotidiens de qualité – Le Monde, Libération –, chaînes spécialisées dans les nouvelles – LCI, Euronews. Ces médias ne sont pas les seuls en cause, mais la transgression des normes y est peut-être plus déconcertante. Ces normes étaient-elles simplement suspendues ? Étaient-elles répudiées ? Étions-nous entrés dans un journalisme de guerre froide ? Mais étions-nous en guerre ? Si oui, contre qui ?

Une guerre semble s'être livrée contre les Israéliens, quotidiennement confirmés dans un rôle de « monstres de la Méditerranée » (Dayan, 2003) et, par extension, contre tous ceux qui les soutenaient, qui semblaient susceptibles de les soutenir, voire, simplement, de ne pas les condamner. Selon moi, le déclenchement de cette guerre coïncide avec celui de la seconde Intifada, dite « Al Aqsa ». C'est à ce moment que j'ai commencé à ne plus comprendre le sens que des journalistes, pourtant renommés, pouvaient donner à la notion d'information. C'est à ce moment aussi que j'ai commencé à prendre des notes sur des textes ou sur des images qui me semblaient pauvres en contenu informatif, mais riches en représentations hostiles. Comme Victor Klemperer (2000), en d'autres temps – en des temps semblables ? –, je me suis intéressé à l'émergence d'une « novlangue », d'un vocabulaire autoritaire, d'un lexique visuel et verbal à la fois récurrent et tyrannique.

J'ai commencé à écrire sous la forme d'articles destinés à des journaux qui, jusque-là, avaient publié des textes ou des interviews de moi. Je me suis alors aperçu que mes « tribunes » ou mes « rebonds » étaient simplement passés sous silence, ignorés sans explication. Je n'ai pas renoncé à écrire. J'ai renoncé à tenter de publier mes commentaires. Au lieu d'écrire des textes publics, j'ai commencé à rédiger un journal.

## Les médias français et Israël

Béatrice Fleury. — Considérant qu'un journal est destiné à soi-même, mais que les thèmes que vous abordez dans le vôtre ont pour fin l'interpellation, n'y a-t-il pas contradiction entre le projet et le cadre où il s'exprime ? À terme, envisagez-vous une publication pour rendre visibles certaines des critiques que vous formulez, notamment celles qui concernent Israël ?

Daniel Dayan. — Bien sûr qu'il y a contradiction entre mon projet et le cadre dans lequel il s'exprime. Il est absurde de se livrer à une interpellation destinée à son seul disque dur. Mon journal a donc alimenté des débats publics avec des journalistes (lors d'un séminaire « Temps, médias et société » de l'Institut d'études politiques à Paris, à l'Ina, à la Bibliothèque nationale de France), des textes de revues – La pensée de midi (2003), Partisan Review (2002) –, des interventions d'expert (Télérama, France Télévision, France-Culture, dans la presse portugaise, norvégienne, à la télévision danoise, à la RAI). En un mot, j'ai été entendu, mais souvent par d'autres que ceux auxquels je m'adressais, à deux notables exceptions près. Sans partager mes positions, des journalistes de Télérama et d'Arrêt sur images ont tenu à ce que j'aie la possibilité de m'exprimer. Je leur suis reconnaissant de leur fair play. Peut-être mon journal deviendra-t-il un livre un jour. Il aura alors perdu sa force critique, cette capacité d'intervention à chaud que les psychanalystes appellent « interprétation ». Il aura peut-être gagné autre chose. Ce sera alors – je l'espère – un document sur un Zeitgeist révolu, sur un moment étrange de notre histoire. En l'écrivant, j'ai essayé de me livrer à une sorte d'archéologie anticipée, de faire comme si ce à quoi je répondais au jour le jour avait déjà eu lieu il y a longtemps. En fait, c'était le cas. Une répétition générale du traitement donné à la seconde Intifada avait déjà eu lieu dans les années 70-80. Les thèmes étaient les mêmes. En revanche, l'ampleur du discours, sa centralité et sa radicalité avaient changé.

Jacques Walter. — Vous précisez que votre journal est proche de celui de Victor Klemperer qui, lui, s'inscrit dans la configuration du nazisme et de sa chute. Pourriez-vous qualifier celle dans laquelle vous évoluez et expliquer en quoi cette référence au chercheur allemand fonctionne, peut-être, selon une homologie entre des situations historiques et une manière de faire, à savoir l'adoption de méthodes de travail, un position-

nement à l'égard d'un discours idéologique et de pratiques meurtrières ?

Daniel Dayan. — J'ai dirigé un mémoire sur la sémantique militante des Hutus, avant le génocide du Rwanda. Je suis donc profondément sensible à ces moments où les vocabulaires durcissent et donnent lieu à des lexiques autoritaires. Je ne crois pas – comme le veut la célèbre boutade de Roland Barthes – que le langage soit « fasciste ». L'accusation de Roland Barthes, trop générale, empêche de comprendre la spécificité des diverses formes de violence langagière. Il existe des langages fascistes, des langages violents, des langages autoritaires, et d'autres qui ne le sont pas. Tous les langages ne sont pas des « novlangues ». Pourtant, vis-à-vis d'Israël, il me semble avoir assisté à une sorte de croisade du vocabulaire. Les mots y prenaient des significations à la fois contraignantes et éloignées de l'usage courant. Des formulations récurrentes étaient faites pour être mémorisées. Je repérais de véritables leitmotifs lexicaux. L'esplanade des mosquées était « le troisième lieu saint de l'Islam ». Certes. Elle était aussi le « Mont du temple » et, incidemment, le seul lieu saint du judaïsme. Mais qui s'en souciait ? Israël était un État belliciste. Tout influencés qu'ils soient par la pensée de Franz Fanon et par la nécessité d'un « devoir de violence », ses adversaires en devenaient, amatiqument, « pacifistes ». Une sorte de rideau de fer était décrétée entre l'antisionisme (bon) et l'antisémitisme (mauvais), comme s'il s'agissait de deux essences pures, de deux entités platoniciennes, et non de deux réalités contingentes, historiques, vouées à se rencontrer, à s'influencer, parfois à se combattre, souvent à se confondre. L'antisionisme se chargeait de définir le sionisme, une fois et pour toutes, comme s'il n'y avait pas plusieurs sionismes, idéologiquement et politiquement opposés; comme si le sionisme avait une essence, et comme si cette essence avait subsisté, invariable, depuis les années 20 où elle était un projet, une utopie –partagée par exemple par Franz Kafka –, jusqu'aux années 40 où elle devenait une entreprise de sauvetage (à laquelle participe, par exemple, Hannah Arendt), jusqu'aux années 90 enfin, au cours desquelles le sionisme n'est plus ni un projet, ni une utopie, ni une idéologie, mais ce que l'on pourrait appeler un « existisme », un refus de la destruction. Ainsi se constituait une langue propre au conflit, une « novlangue », aussi tyrannique que celle décrite par Victor Klemperer.

Je note cependant que certains coups de force ont échoué. Une formulation inventive a ainsi tenté sa chance. Citant l'historien israélien Benny Morris, l'éditorialiste Éric Fottorino (*Le Monde*, 18/06/04) expliquait que l'État israélien aurait pu ne pas se comporter en Serial Killer. Le vocable était ainsi mis sur le marché et présentait plusieurs avantages. Il permettait de compléter les accusations qui font de l'État criminel une entité tueuse d'enfants ou organisatrice de génocide, en lui imputant

une troisième sorte de crimes. L'accusation a pourtant échoué : Serial Killer n'a pas pris. Le terme est resté sans postérité. Pourquoi ? Renvoyant à une pathologie individuelle, cette condamnation était anarchique et, en quelque sorte, dysfonctionnelle. Elle évoquait cet univers fictionnel qui va de *M. le Maudit* (Lang, 1931) à *Hannibal le cannibale* (Scott, 2001). Elle ne convoquait aucun des grands récits consacrés.

En revanche, l'accusation d'« apartheid », tout aussi fantaisiste, a spectaculairement fonctionné. Apartheid peut signifier soit, littéralement, « séparation » (être à part), soit, en référence à l'histoire de l'Afrique du Sud, colonialiste, à savoir l'obligation de séparer des individus de races différentes, que ce soit dans les moyens de transport, les agglomérations, les salles de classe. Le terme a été systématiquement utilisé à propos d'Israël, alors même que la société israélienne est spectaculairement multiethnique, et que la prolifération des kamikazes a quotidiennement prouvé, non pas qu'il y avait apartheid, mais que chacun pouvait monter librement dans un autobus. Ceux qui parlent d'apartheid devraient entrer dans la salle de cours d'une université israélienne et y compter les étudiantes qui portent le voile islamique. Peu importe, dira-t-on, il y a malgré tout un apartheid. Mais celui-ci relève de l'incantation. À défaut de prouver des accusations dans les faits, on en fournit la preuve par le vocabulaire.

Béatrice Fleury. — Vous avez mentionné plus haut que, outre votre journal — à la Klemperer — vous avez eu quelques occasions de réagir publiquement.

Daniel Dayan. — Il me semblait que nous étions dans une situation proche de celle d'un roman d'Aharon Appelfeld, *Badenheim, 1939* (1986), où, à la veille de la Shoah, des personnages, délibérément aveugles à ce qui se prépare, vont à des réceptions, jouent au tennis, parlent de la pluie et du beau temps. Je ne voulais surtout pas leur ressembler. Il me semblait qu'en tant que spécialiste des médias, il m'incombait de réagir. On m'a souvent — très amicalement parfois — conseillé de me taire. La critique que je portais était vouée à pécher par défaut d'universalisme. Une solidarité de type réflexe avec l'État d'Israël ferait de remarques comme les miennes l'expression d'une sensibilité (suspecte) plutôt que la manifestation d'une pensée (rationnelle). Les critiques que je portais devraient être tuées pour ne pas aggraver les choses. En effet, elles risquaient de déclencher un véritable antisémitisme. L'argument m'a paru futile, sauf à vouloir rapporter les antisémitismes à un étalon jugé définitif, et à décerner à l'un d'entre eux la palme de l'authenticité. Enfin, conseil moins amical, j'étais supposé me livrer à une forme d'intimidation, renforcer ce chantage à l'antisémitisme qui s'exercerait contre tous ceux qui oseraient critiquer la politique d'Israël. Souligner la partialité systématique de cer-

tains discours revenait, me disait-on, à exercer une véritable censure.

Je me demande en quoi le fait d'identifier dans des textes – publiés par eux ou par d'autres – des formes d'antisémitisme, ou d'anti-judaïsme, ou d'antisionisme, est une censure. Le droit de porter des critiques contre Israël est acquis. Mais l'antisionisme n'est pas une garantie automatique de vérité. Les critiques qu'il inspire peuvent se révéler justifiées ou infondées, pertinentes ou grotesques. Sauf à recourir à quelque mystérieuse infaillibilité, des accusations, si vertueuses soient elles, ne constitueront jamais un procès équitable à elles seules. Le droit de répondre à ces accusations devait alors être affirmé. Loin de constituer une « censure », il répondait précisément à la définition de ce qui caractérise un espace public libre. Transformer en « censure » l'existence même d'un débat public, vouloir interdire ce débat au nom de la liberté de parole, c'était, me semblait-il, tordre le cou aux valeurs dont on se réclamait. Pour ma part, il me semble légitime de distinguer entre ceux qui – comme moi, ou comme d'autres adhérents de « La paix maintenant » – critiquent ou soutiennent, selon les cas, les différentes politiques tentées par Israël et ceux qui ramènent ces politiques, si différentes, si contradictoires soient-elles, à une essence a priori et invariablement condamnable. À ceux qui prononcent une telle condamnation, il n'est pas inutile de demander non seulement pourquoi ils condamnent Israël, mais à quoi.

En réponse à votre question, peut-être me suis-je inspiré moins de Victor Klemperer que de Albert O. Hirschmann (1970) qui, dans un texte désormais classique, définit trois des grands choix qui s'offrent à ceux qui contestent les directions où s'engage leur société. Les protestataires en puissance peuvent tout d'abord se taire, passer prudemment de la protestation au silence, « consentir » en ne disant mot. Ils peuvent ensuite plier leur protestation, la glisser dans leurs bagages et prendre le chemin de l'exil. Ils peuvent enfin refuser aussi bien l'exil que le silence. C'est ce dernier choix que j'ai tenté. Je n'ai certainement pas eu l'impression de commettre un crime en osant demander si la production médiatique française favorisait ou non le débat, si elle permettait ou non la compréhension de ce qui se passe au Proche-Orient. Pendant près de deux ans, les laxismes et les dérapages, les euphémismes et les diabolisations avaient fini par constituer un nouveau type de discours journalistique. Comme je le craignais, ces façons de faire et ces façons de dire ne se sont pas limitées à cette région moins géographique que mythique, à ces quelques centaines de kilomètres carrés dont on fait, un peu pompeusement, le Proche-Orient.

Jacques Walter. — Vous parlez d'incantations, de mythologies. Vous semblez ainsi vous référer à un vocabulaire religieux.

Daniel Dayan. — Oui. Des religions comme le catholicisme ont eu des siècles pour se livrer à une autocritique. Théologiquement réflexives, elles se sont purgées de ces formes de zèle qui débouchent sur les inquisitions. En revanche, rien ne me semble plus dangereux que les croyances naïves, que les religions qui s'ignorent. Le sociologue néerlandais, Abram de Swaan, écrit très justement : « Il est grand temps de porter des critiques équitables, équilibrées, réfléchies sur Israël tout comme sur la Palestine. Mais, pour certains, ce n'est pas assez. Ceux-là estiment que les torts d'Israël à l'égard des Palestiniens font qu'Israël n'a plus sa place parmi les nations ». Et il ajoute : « Critiquer Israël n'est pas facile pour un Européen. Il y a toujours une hésitation à surmonter. Mais, une fois que l'on a fait le premier pas, un soulagement se manifeste soudain. Les accusations se déchaînent. Leur rythme se précipite. L'anti-israélisme déclenche l'enthousiasme » (Swann, 2004). Pour moi, c'est cet enthousiasme et la démesure qui l'accompagne qui sont ce qu'il y a de véritablement inquiétant dans les critiques portées contre Israël. José Saramago, du Monde, n'hésite pas à parler d'« infamie ». Il n'est pas le seul à perdre le sens de la mesure, à exprimer ses critiques sur le registre de la ferveur. Ce qui s'est passé au cours de l'Intifada est souvent scandaleux. Ce scandale représente-t-il le scandale absolu ? Un conflit entre deux peuples doit-il être traité sur le registre de la ferveur ?

Dans un contexte de guerre, la sympathie ou la commisération ou la compassion répondent à des situations de souffrance terrible. Comme l'a montré Luc Boltanski (1993), le spectateur est non seulement confronté à une souffrance – à distance –, mais à une souffrance vis-à-vis de laquelle il se découvre parfaitement impuissant. Une telle souffrance est aisément instrumentalisée. Nous sommes en situation de conflit. De qui choisira-t-on de montrer la souffrance ? Quels sont les morts ou les mourants crédités d'un visage ? Quels sont ceux qui devront se contenter de périr en uniforme et en plan général ? La vocation de la télévision se confond-elle avec la gestion des pitiés et des courroux ? Pensons à la mater dolorosa, courant, bras écartés vers l'enfant tombé au sol, et rappelons que la pitié est dépourvue de sens statistique. Elle ne sait compter que jusqu'à un. Les journaux télévisés doivent-ils se transformer en films d'Eisenstein auxquels il ne manquerait que les sous-titres héroïques et la musique de Prokofiev ? Les grands films d'Eisenstein avaient pour vocation de mobiliser les foules, de les préparer à une « salutaire » violence. Est-ce vraiment la vocation des médias français ou européens ? Rappelons aussi que les mêmes films d'Eisenstein recouraient volontiers à une licence « homérique ». La plus célèbre séquence du cinéma d'avant-guerre – le massacre perpétré sur les fameux escaliers d'Odessa –, parle d'un événement qui s'est déroulé ailleurs que sur ces escaliers. Comme le montre l'historien

Marc Ferro (1976), c'est néanmoins cette séquence, et pas l'événement réel, qu'a retenue la mémoire collective, jusqu'à celle des participants eux-mêmes. Était-il souhaitable que ce rôle de monumentalisation d'une mémoire mobilisatrice soit dévolu à des organes d'information ?

Le récit du Proche-Orient a permis de construire une grande fresque victimaire à dimension effectivement religieuse. Il ne s'agit plus seulement de rendre compte de la souffrance – réelle, incontestable – des Palestiniens, mais d'inventer à son propos, de nouvelles formes de piété. Cette piété débouche peu à peu sur un néo-sulpicianisme : Saints-Sébastien lanceurs de pierres, Christs recrucifiés, Rois Hérodes destructeurs d'ambulances et tueurs de nouveaux-nés. J'ai parfois eu l'impression qu'il fallait, comme les orants aux mains jointes des triptyques du XV<sup>e</sup> siècle, recevoir le journal télévisé à genoux.

Ainsi la Palestine engageait-elle des actes de dévotion quotidienne. Nous étions invités à vivre, un pied dans le calendrier commun, un autre dans l'Intifada. Un programme de télévision proposait à ses spectateurs de partager la vie quotidienne des habitants de Ramallah, trois minutes par jour, pendant au moins un mois. Le producteur avait eu l'idée de réaliser ces chroniques à partir de Bagdad, avant de décider de les tourner en Palestine : « un autre front de cette guerre ». Les programmes sont diffusés le jour même de leur réalisation en Grande-Bretagne (sur Channel 4), et aux USA (sur la chaîne par satellite, World link TV). Pour l'instant, on peut, conclut un article du Monde, « regarder les films sur internet »<sup>1</sup>.

Le jour même, la diffusion permettait de créer une temporalité partagée. La lointaine et douloureuse réalité palestinienne était effectivement traitée comme s'il s'agissait d'une religion. Chaque jour, on lui consacrait quelques minutes. « Aujourd'hui, énième jour de l'Intifada, tant de morts, tant de blessés », nous rappelait, plusieurs semaines de suite, l'ouverture du JT d'une chaîne française. Nous étions passés de l'information au rituel : tri des proches et des lointains, distinction entre ceux que l'on admet au sein du « nous » et ceux qu'il s'agit de désigner comme « l'autre ». Il ne s'agissait plus d'une simple réprobation d'Israël, mais de la transformation de l'Israélien en figure radicale de l'inhumanité. Comment ne pas reconnaître, dans ce déni d'humanité, le retour de la grande tradition de l'antisémitisme théologique ?

Jacques Walter. — Le fait de travailler sur l'image conforte-t-il cette position ?

Daniel Dayan. — Je vous répondrai par une devinette sinistre. À quoi

<sup>1</sup> C. Humblot, « Ramallah, jour après jour », Le Monde, Radio TV, 24-30/03/03.

ont ressemblé un mort palestinien et un mort israélien sur un écran de télévision, pendant l'Intifada ? Un mort palestinien avait la forme d'un enterrement avec drapeaux, foules, corps portés au-dessus des têtes, et l'émotion qui se dégage des visages bouleversés. Des êtres humains exprimaient leur douleur. Un mort israélien ressemblait à une couverture au sol, à la carcasse nette d'un autobus calciné, aux injonctions vociférées par des ambulanciers. Plus généralement, il avait la forme d'un char et de quelques hélicoptères passant à grande vitesse dans le ciel.

Il est également important de dire que cette remarque est datée, que certains de ces excès ont aujourd'hui disparu, et que nombre d'Israéliens ont retrouvé, à la télévision, une voix et un visage. Cependant, le fait de travailler sur l'image est précisément ce qui m'a amené à prendre conscience du phénomène. Voici une image filmée en Israël : l'enterrement d'une jeune fille, victime d'un attentat. L'image porte sur un deuil. Le commentaire décrit en détail l'armement généralement utilisé quand il y a riposte. Et la jeune victime dans tout cela ? Elle est oubliée. Un événement qui pourrait avoir lieu s'est substitué à l'événement décrit. Voici une autre image, venue cette fois-ci des territoires occupés. Un vieil homme tire à lui la table roulante d'une morgue. On y voit le corps rigide d'un homme d'une trentaine d'années, au visage déjà gris. Le vieillard se penche et désigne deux plaies profondes qui se rejoignent à la base du cou. Le commentaire souligne la recrudescence des violences exercées par l'armée israélienne. Comme chacun, je conclus : « violence israélienne, une victime de plus ». Deux jours plus tard, un entrefilet m'apprend que des Palestiniens, accusés de collaboration, ont été égorgés par le Hamas.

Ce type de détournement n'implique aucune manipulation difficile ou technique. Il se réduit à l'application du principe surréaliste qui consiste à montrer une pipe et à dire : « Ceci n'est pas une pipe ». En d'autres termes, dans la majorité des situations où sont associés un texte et une image, c'est le texte qui définit ce qui sera mémorisé. Si vous voyez une truite et qu'on vous dit : « Ceci est un hamburger », vous vous souviendrez – dit Michael Schudson (1978) – d'avoir vu un hamburger. Bien sûr, tous les spectateurs ne verront pas des hamburgers, et certains, comme moi-même, maintiendront qu'ils ont vu des truites. Il faut donc tenir compte du rôle critique que peuvent jouer les spectateurs au niveau de la réception. Mais il faut aussi savoir qu'une telle activité critique est loin d'être automatique. Elle ne se met en marche que s'il existe un savoir direct sur l'objet représenté, ou une érosion du sentiment de confiance vis-à-vis du médium. Sur des sujets lointains, le savoir est peu fréquent, et la méfiance n'apparaît que s'il y a un scandale. Entre-temps, des représentations se construisent, ostensiblement, à partir des images, en fait à partir des commentaires qui encadrent ces images, et jouent

à leur égard le rôle d'une sorte de police du sens. Ce rôle est crucial.

Béatrice Fleury. — Vous parlez ici moins des images que des commentaires qui les accompagnent.

Daniel Dayan. — C'est vrai. Parlons alors d'images. Les situations traitées dans les nouvelles ne concernent généralement pas des objets du monde physique, mais ces objets du monde social que sont les actions ou les interactions. Il s'agit toujours de montrer que quelqu'un fait quelque chose à quelqu'un d'autre, ou contre quelqu'un d'autre, ou avec l'aide de quelqu'un d'autre, ou en dépit de quelqu'un d'autre. Chaque interaction renvoie à un jeu de règles qui permettent de l'identifier. Ces règles « constitutives » peuvent être respectées. L'interaction est alors identifiable. Mais elles peuvent aussi ne pas être respectées. Dans ce cas, la mise en images peut donner lieu à deux sortes de dérapages, susciter deux sortes de pathologies de la lisibilité.

La première – obfuscation – consiste à créer de l'illisibilité. Ainsi peut-on montrer une réaction sans montrer ce à quoi la réaction répond, une riposte sans attaque, une réplique sans interlocution. Dans le contexte qui nous occupe, certains types de montage sont devenus quasiment proverbiaux. Ils consistent à intervertir la cause et l'effet, à annoncer un raid israélien en ouverture des nouvelles, puis à mentionner, un peu plus tard, l'explosion ou le bombardement auquel ce raid répondait. Objectivement, rien n'a été omis. Narrativement, une situation est devenue illisible.

La seconde pathologie – détournement – consiste à créer une lisibilité fallacieuse, permettant d'identifier une interaction autre que celle que l'on a filmée. Ainsi l'interaction « passage à tabac » peut-elle devenir l'interaction « bagarre », dès lors que le tabassé est antipathique et que les tabasseurs – par ailleurs identifiés comme aimables – ne sont pas tous montrés. Ou encore, en changeant d'échelle, l'interaction « génocide » peut-elle être remplacée par l'interaction « conflit ethnique » (comme le fait le Monde, dans son approche initiale des événements du Rwanda<sup>2</sup>). Comme une interprétation musicale – plus ou moins loyale vis-à-vis de la partition –, la performance télévisuelle peut être une performance fidèle, ou une trahison. La « fidélité » consiste ici à cadrer l'interaction de façon à permettre au récepteur d'en identifier les « règles constitutives ». La « trahison » consiste à faire miroiter un autre jeu de règles, souvent en référence à un pré-jugement portant sur ce que devrait être l'événement présenté. Ce pré-jugement présente bien des dangers dont le principal est d'aveugler par rapport aux informations nouvelles ; de faciliter leur capture par le récit choisi. Voici un exemple particulièrement intéressant par sa dimension visuelle.

Le 26 mars 2005, vers 7 heures du matin, je prends les nouvelles sur la chaîne Euronews, et tombe sur l'une des séquences qui font l'originalité de la chaîne. Cette séquence quotidienne est faite de plans diffusés sans le moindre commentaire, et où l'image (fournie avec sa bande son) « parle d'elle-même ». L'exercice consiste à proposer une pincée de réalité, un moment de la vie de tous les jours, une séquence dont la banalité renvoie à la temporalité de l'imparfait : une réalité qui, sur le lieu où elle se déroule, est fort ordinaire et peut devenir exotique ou passionnante pour des spectateurs lointains.

Mais ce matin-là, l'image est différente. Pas d'imparfait. Nous sommes au cœur d'un présent ; au cœur d'un événement. Nous sommes dans cet espace que chacun connaît comme les « territoires occupés ». Un plan-séquence permet de voir au premier plan des soldats en treillis, armes à la main. À une dizaine de mètres de la caméra, se tient un petit garçon d'environ onze ans, terrorisé. Les soldats hurlent des ordres que nous ne comprenons pas. Le petit garçon obéit docilement à ces ordres. On lui demande de se débarrasser d'une sorte de gilet qu'il porte autour du corps. Il le jette. On lui demande ensuite d'ôter sa chemise. Les mains tremblantes, il l'ôte. On lui demande de baisser son pantalon. Le petit garçon obéit. L'enfant est publiquement humilié par les soldats, sans doute en attendant le pire. On passe à autre chose. Cette image n'est accompagnée d'aucun commentaire. Mais elle est lisible sans commentaire. Elle répond au scénario d'un fantasme collectif. Sigmund Freud appellerait ce fantasme « un enfant est battu ». Ici, on dirait plutôt : un petit palestinien est brutalisé par des soldats israéliens. Les trois rôles prévus par Sigmund Freud sont bien campés. L'enfant est humilié et sera peut-être bientôt brutalisé. L'adulte est armé, prêt à sévir et il hurle des ordres. Le spectateur est outré, indigné du spectacle d'une telle injustice. Que se passe-t-il ?

Je sais – par d'autres chaînes, par d'autres organes de presse – que l'enfant est un « kamikaze », que son gilet est truffé d'explosifs, qu'il a pris peur et qu'il ne veut plus périr déchiqueté, ni entraîner d'autres que lui dans la mort. Les soldats qui lui crient des ordres sont des démineurs. Ils hurlent car ils craignent qu'il ne se trompe de geste, et n'explose, les faisant exploser aussi. Ils lui demandent de se déshabiller car il peut avoir été équipé de plusieurs charges. En d'autres termes, les soldats aident le garçon à se débarrasser de sa charge d'explosifs. Nous venons d'assister à une tentative de sauvetage. Nous venons d'assister à un sauvetage réussi.

<sup>2</sup> À propos du traitement par la presse française du génocide au Rwanda, voir Pontzele (2005).

<sup>3</sup> Juin 1982, Israël assiège et bombarde Beyrouth pour combattre les membres de l'OLP.

Voici une situation que le traitement d'Euronews a réussi à rendre illisible, ou plus exactement, à rendre « lisible », mais autrement. « Peu importe », diront les responsables de la chaîne. Tout le monde savait quelle était la situation. Non. Précisément, tout le monde ne le savait pas. Bien des spectateurs de cette séquence ne le savent toujours pas. « Peu importe », diront d'autres : « Certes, ces soldats, ce jour-là, étaient en train de sauver cet enfant. Mais d'autres soldats israéliens martyrisent d'autres enfants palestiniens, nous en avons des exemples tous les jours ». La lisibilité proposée s'autoriserait alors d'une sorte de vraisemblance statistique. Mais la fréquence de ces mauvais traitements justifie-t-elle que l'on rende incompréhensible cette situation spécifique ? Le propre des informations est que, si elles se succèdent, elles ne se ressemblent pas toujours. Une « information » se distingue d'un rituel en ce qu'elle n'a pas pour fonction de pérenniser des symboles. Si le mauvais traitement du petit kamikaze relève d'un artifice de lecture, il devient difficile de ne pas se demander si de tels artifices sont rares, et si les autres mauvais traitements invoqués comme justification ne sont pas eux aussi des mauvais traitements « vraisemblables ». À partir du moment où la nature de l'information est prédéterminée par l'existence d'un récit, c'est l'ensemble des informations offertes qui se trouve frappé de discrédit.

Jacques Walter. — Cette approche renvoie aussi à la question de savoir qui est le producteur. Comment le chercheur parvient-il à remonter la chaîne pour attester de l'intentionnalité repérée dans l'image ?

Daniel Dayan. — Les images de télévision relèvent certes d'une sémiologie de l'image, mais elles relèvent d'abord d'une pragmatique de la monstration. Elles appellent une analyse qui est moins celle que l'on consacrerait à un tableau que celle que l'on consacrerait à ce tableau dans un musée. Comme tout tableau exposé, l'image de télévision est sélectionnée, cadrée, positionnée, éclairée, désignée, commentée, dotée d'un titre. Comme tout tableau exposé, l'image de télévision fait l'objet d'une cascade de « rétentions institutionnelles ». Elle représente l'aboutissement d'une longue série de décisions et de choix, y compris des choix qui précèdent tout événement, comme celui d'imposer un certain rythme de rotation aux envoyés spéciaux, ou encore celui d'en avoir dix-huit ou deux ou encore zéro sur un terrain donné. En d'autres termes, il est rare qu'une image soit là par hasard. Il est rare, à la télévision comme ailleurs, que quelqu'un montre quelque chose sans aucune intention. Pour moi, il est axiomatique qu'un geste se manifeste dans toute image montrée.

Ceci découle directement de ma décision de lire la télévision en termes

d'une pragmatique de la monstration. En effet, hors les systèmes de vidéosurveillance, systèmes qui permettent de voir mais n'ont pas pour vocation de montrer, il n'existe pas à la télévision de « degré zéro » de la monstration, de monstration neutre, « simplement » informative. La « monstration » n'a rien d'une bizarrerie qui s'opposerait par son excentricité à un statut « normal » de l'image, lequel serait « constatif ». Pensons au moment où John L. Austin (1962) généralise sa théorie des « performatifs ». Cessant de présenter les « actes de parole » comme des curiosités langagières qu'il faudrait expliquer, John L. Austin note que les constatifs sont eux aussi des actes de parole, des actes qui sont simplement différents des autres. Cette remarque s'applique à la pragmatique de la monstration télévisuelle. Suivre un événement à la télévision consiste toujours – et ce « toujours » inclut les nouvelles – à se prêter (à prêter son regard) ou à se refuser (à le refuser) aux gestes dont s'accompagne la monstration. En effet, on peut refuser de regarder une image. Mais, on ne peut ni rapprocher ce qu'elle éloigne, ni réintroduire ce qu'elle a exclu. Reste alors à identifier ces gestes, à les repérer et à les classer.

Ma façon de repérer de tels gestes s'inspire de l'attention flottante des psychanalystes. L'aspect rhétorique du travail de Sigmund Freud, sa vigilance aux ratés discursifs, servent ici de modèles. Mon attention est attirée lorsque le commentaire qui accompagne une image contredit le contenu de celle-ci, lorsque la symbolique attribuée à l'image ne correspond pas aux indices dont elle est porteuse, lorsque le choix d'un mot donné paraît trop inadéquat pour relever d'une maladresse, lorsqu'un énoncé semble incomplet, tronqué. On me parle d'un « déchaînement ». Il n'existe pas de déchaînement en général. Déchaînement de quoi ? Mon attention est également attirée par une emphase excessive, par le sentiment d'une disproportion, par certaines absences flagrantes, par le fait que des éléments cruciaux à la compréhension d'une situation soient passés sous silence. Comment peut-on, par exemple, comme a réussi à le faire Mouna Naïm du Monde, tenir la chronique des démarches engagées par un tribunal belge afin de mettre Ariel Sharon en procès pour les crimes commis à Sabra et Chatila, sans jamais citer Elie Hobeika, sinon dans le rôle d'un témoin<sup>3</sup> ?

Le repérage des « gestes » est suivi d'une seconde étape. Ces gestes peuvent être accidentels. Par leur répétition, ils peuvent au contraire être confirmés comme gestes. Reste alors à identifier le geste, à le nommer. Cette identification engage une pragmatique gestuelle – que j'ai tenté d'esquisser dans *Le théâtre de la terreur. Terrorisme et télévision* (2005). Je dirais simplement ici que l'une des façons d'identifier la teneur d'un geste consiste à identifier le récit que ce geste permet d'illustrer et qu'il désigne en l'illustrant.

À un moment historique donné, sur un sujet donné, de tels récits ne sont pas très nombreux et ils se répondent. Il faut alors reconstituer la structure des « conversations » entre récits, par images interposées. Les mêmes images circulent dans différents espaces publics. Chacun de ces espaces publics se livre à un travail qui consiste à dégager les images des « actes de regard » où elles figuraient, à les « épilucher », et à les assortir d'un nouvel acte de regard. Les mêmes images se prêtent ainsi à des gestes opposés ; elles sont mobilisées par des récits différents. Leur traitement s'offre à la comparaison. Si étonnants qu'ils puissent sembler dans une sphère publique donnée, certains gestes peuvent dominer une autre comparaison. On peut passer de la compassion pour les morts du 11-Septembre à la jubilation devant l'existence de ces mêmes morts. En d'autres termes, il faut rapporter les images à leur contexte pragmatique. En situation, une image répond à une autre, un discours à un autre.

Béatrice Fleury. — Si l'on parle d'intentionnalité et non pas d'intention, n'est-ce pas aussi parce qu'il est difficile de remonter à un mécanisme précis de causalité ?

Daniel Dayan. — Bien sûr. Étant donné la multiplicité des interventions énonciatives et des niveaux d'énonciation, l'intention des acteurs se combine avec les intentions d'autres acteurs, avec des données non maîtrisables, avec des mécanismes structurels. C'est pourquoi il me paraît sans intérêt de chercher à reconstituer des intentions – ou pire – d'accorder du crédit à des déclarations d'intention. Le prêtre qui prononce une bénédiction peut croire ou ne pas croire. Dans un contexte public, peu importe qu'il ait ou non la foi. Ce qui importe, c'est le geste de la bénédiction. Les convictions des journalistes m'intéressent bien moins que les discours dont ils sont porteurs, parfois volontairement, parfois à leur insu, parfois en contradiction avec ce qu'ils sont. Je ne crois pas aux syllogismes qui veulent que des humanistes ou des juifs ou des antiracistes soient incapables d'antisémitisme ou de racisme. La question n'est pas celle de ce que certains individus ressentent, ni celle de ce qu'ils pensent, mais celle des discours qu'ils tiennent. Un livre récent (Meyer-Plantureux, 2005) montre que les dramaturges français de l'avant-guerre étaient très souvent antisémites,

En septembre de la même année, des miliciens chrétiens libanais, dirigés par E. Hobeika – chef des milices et ex-ministre libanais –, pénètrent dans les camps de Sabra et Chatila – qui sont sous contrôle israélien – et massacrent les civils qui y résident. A. Sharon, ministre de la Défense au moment des faits, est rendu personnellement responsable de n'avoir su empêcher les massacres. La commission qui enquête sur le sujet est présidée par le président de la Cour suprême, I. Kahane. E. Hobeika clame son innocence et dit avoir des preuves de la culpabilité d'A. Sharon.

en dépit de leurs origines (souvent juives) ou de leurs appartenances politiques (souvent progressistes). Ils n'étaient peut-être pas « personnellement » antisémites. Mais leur dramaturgie l'était. À la limite, peu m'importe leurs convictions ou le fait qu'ils aient les yeux verts. Je ne m'intéresse pas à leur être privé, mais à la nature publique des discours qu'ils mettaient en circulation et aux gestes que ces discours manifestaient. En un mot, une architecture complexe aboutit à produire un discours, et ce discours dit quelque chose. Il a un contenu propositionnel et il a une force illocutoire. Les deux peuvent être décrits.

Jacques Walter. — Dans ce que vous relatez, l'important est la mise au jour des marqueurs de l'intentionnalité qui sont articulés entre eux. Néanmoins, reste entière la question de la rationalité de l'intentionnalité ou de sa signification, parce qu'on est bien obligé de mettre des mots sur ce que vous estimez être l'intentionnalité de telle ou telle séquence. Ce qui pose à nouveau la question du dispositif interprétatif.

Daniel Dayan. — Vous me demandez comment je peux identifier tel ou tel geste ? Ou comment il est possible d'identifier un discours hostile, par opposition à un discours qui ne serait que « critique » ? J'ai tenté de le faire plus haut en dénonçant une certaine forme de démesure, de zèle ou de ferveur, en montrant que certains journaux télévisés subissent une dérive qui peut être qualitativement décrite comme un passage de l'information au rituel. Incidemment, cette démesure est mesurable. Nous savons, par les chercheurs norvégiens – Johann Galtung et Mari Ruge (1965) – que plus un pays est physiquement lointain du lieu de production des nouvelles, plus les événements qui s'y déroulent ont besoin d'être catastrophiques pour se trouver mentionnés. En d'autres termes, les nouvelles qui portent sur un pays géographiquement proche offrent souvent un récit continu, fait de grands événements et de petits, de catastrophes et d'événements heureux. Or, le récit d'un pays géographiquement lointain ne peut être que discontinu, marqué par d'immenses blancs et, de temps en temps, par un tremblement de terre, une guerre civile ou une autre catastrophe. Un système perspectif régit le traitement des nouvelles venues de l'étranger.

Le Proche-Orient est bien loin de l'Europe. Pourtant, il bénéficie non seulement d'une présence quotidienne sur nos écrans mais, dans certains cas, les événements qui s'y déroulent font passer au second plan des nouvelles tout aussi importantes, et qui, en outre, concernent l'Europe ou la France. Certes, Johann Galtung et Mari Ruge (1965) notent que la distance n'est pas toujours mesurable physiquement. Elle peut être une distance symbolique. Ainsi un pays lointain, mais qui est une ancienne colonie, devient-il moins lointain. Il est éloigné physiquement, mais un passé commun permet d'établir une proximité symbolique. Ce n'est

pas le cas ici. Il n'y a pas de passé commun. On est bien dans la démesure. Cette démesure a des conséquences. Elle conduit à minimiser ou à passer sous silence toutes sortes de conflits qui se produisent de par le monde (en Afrique par exemple), et que des critères objectifs (le nombre de morts ou de blessés) permettent de juger bien plus graves. Cette démesure, aisément quantifiable, en référence à des conflits semblables, est donc un premier « marqueur ». Ce marqueur nous dit : traitement inhabituel. Reste à identifier les gestes dont j'ai parlé. Ces gestes sont identifiables par leur conformité vis-à-vis de certains grands récits dont les nouvelles reproduisent les articulations narratives, les images ou les métaphores. Ces gestes sont identifiables par l'intertextualité à laquelle ils renvoient, par la « glossie » (pour reprendre l'expression de Mikhail Bakhtine) à laquelle sont empruntés les idéogrammes et les lexiques.

On a annoncé la disparition des « grands récits ». Si tel est le cas, il faut noter que ces récits sont revenus sous d'autres formes, ou que leur disparition ne signe pas celle de tous les récits. Bien au contraire, les pouvoirs de certains autres récits s'en trouvent multipliés. En effet, on pourrait distinguer trois sortes de récits. Il y aurait, d'une part, les très grands récits que proposent ces philosophies de l'Histoire dont on a annoncé la disparition. Il y aurait, à l'autre extrême, des micro-récits, ostensiblement conçus ad hoc, en réponse à des événements spécifiques. Par exemple, un attentat a lieu, un kamikaze est tué, un avion est détourné. Enfin, entre les deux, il existe des récits d'un troisième type, récits que je qualifierais de « moyens récits ». Ces derniers réunissent de longues séquences d'événements ponctuels et les intègrent à l'intérieur d'un même univers de significations, mais ils ne vont pas jusqu'à déboucher sur de nouvelles philosophies de l'Histoire. De ces philosophies, ils offrent un substitut ou un succédané. Ils se présentent comme des mythes, ou dans un autre registre culturel, comme des récits « haggadiques », des fables puissantes dont la philosophie reste essentiellement suggérée. De tels récits constituent la référence majeure du journalisme, les outils cognitifs qui permettent aux médias d'information de fonctionner, de sélectionner les événements, de les raconter ; les fils rouges qui permettent de réunir des événements disparates en un même univers narratif ; les instruments professionnels d'une curiosité assistée. La question est alors de savoir à quel récit on fera appel. J'en citerai deux.

La crise du Proche-Orient permet de donner une nouvelle vie à toute une batterie d'images héritées des combats coloniaux. Le 14 décembre 1953, l'assemblée générale de l'Organisation des nations unies condamne « la sinistre alliance du sionisme et du racisme sud-africain ». Cinquante ans plus tard, Israël représente à lui seul le racisme en général. Israël permet d'assurer la continuité du récit. Le second récit se présente comme une inversion. Porté par la voix éloquente d'un Gilles

Deleuze (1984), il s'agit d'un recyclage de la Shoah qui ne propose pas de « réviser » le récit qui a en a été fait, mais qui fait simplement jouer aux Israéliens le rôle des nazis. Il me semble que, dans l'un et l'autre cas, l'exercice de la critique a été submergé par l'hostilité, a perdu tout sens des proportions. Certaines accusations sont à la limite du grotesque. Les gestes qui les reprennent, les images qui veulent les illustrer, n'en sont que plus identifiables. La question est alors de savoir si le rôle des médias est d'informer, ou de fournir des illustrations à quelques grands récits. Ces derniers semblent souvent anachroniques, contestables, fragiles. Sans doute, ceci explique-t-il qu'ils soient protégés, investis de « correction politique », dotés d'un statut quasiment sacré.

Béatrice Fleury. — Pouvez-vous expliquer en quoi l'analyse du fonctionnement récent des médias vous a amené à modifier votre approche théorique des objets, que ces derniers soient cinématographiques, télévisuels ou autres ? Par exemple, vous ne vous êtes référé que tardivement à la théorie de l'agenda setting, la raison en est-elle conjoncturelle ?

Daniel Dayan. — En fait, je m'étais référé à l'agenda setting au moment où j'écrivais *La télévision cérémonielle* (1992) avec Elihu Katz. Mais il s'agissait d'un autre aspect de l'agenda. Je montrais que certains événements peuvent fonctionner comme autant de coups de projecteur et réussir à donner une visibilité à un problème, à inscrire ce problème au programme des débats publics. Je m'intéresse ici à l'autre dimension de l'agenda. Celle qui montre que l'existence d'une problématique forte, d'un débat public, d'un récit organisé, crée la visibilité des événements. Étant d'avance lisibles, certains événements deviennent alors particulièrement visibles, donc « notables », et donc notés. Mon propos actuel consiste à m'intéresser aux « pathologies » de l'agenda, au lien entre la prédominance de certains récits et la production ou le passage sous silence d'événements. Que se passe-t-il quand les images qu'on nous propose ressemblent trop à un récit pour ressembler à l'événement décrit ? Dire qu'un récit fait émerger un événement, c'est en général dire que ce récit suscite la curiosité qui rend cet événement notable ou qu'il est aveugle par rapport à d'autres événements. Mais cela peut également vouloir dire qu'un récit puissant est susceptible de provoquer l'existence même de l'événement. La séduction d'un récit peut déjouer les barrières qui se dressent à l'entrée de la sphère publique, faire passer une dramaturgie inconsistante pour un événement valide. La question n'est plus celle d'une « construction sociale de la réalité », mais celle d'une production de pseudo-événements. Que se passe-t-il, en effet, quand un récit, assoiffé d'événements, n'est pas suffisamment irrigué par des faits ? Que se passe-t-il quand il ne se passe rien ? Il est intéressant de voir que les périodes creuses du conflit proche-oriental sont celles où sont publiés les réquisitoires les plus violents. C'est aussi au

cours de ces périodes que fleurissent les pseudo-événements, c'est-à-dire des événements à vocation expressive que ne valident ni des institutions relevant du « centre » de la société, ni des associations représentatives de la société civile. Prenons un exemple diffusé sur Arte<sup>4</sup>. Il s'agit de l'initiative d'un groupe de femmes militant pour la « Paix au Moyen-Orient ». Se réclamant du sigle « Follow the women », ces femmes de « tous âges et de toutes origines » entendent tenir un discours féministe dans un monde arabe où l'on voit peu de femmes cyclistes, mais surtout, afficher leur volonté de paix en traversant le Moyen-Orient à bicyclette. L'intention est louable. La randonnée part de Beyrouth, mène à Sabra et Chatila, traverse la Syrie, et se conclut en Jordanie, à Amman. Curieusement, ce pèlerinage n'inclut que des pays déjà en paix. Certes, l'un d'entre eux (le Liban) est occupé par un autre (la Syrie), mais les cyclistes ne se prononcent pas sur cette occupation. Ne sont exclus du parcours que les deux territoires en guerre de la région : Israël et la Palestine. Cependant, la Palestine est présente, du moins symboliquement, puisque le convoi cycliste fera étape à Sabra et Chatila. Seul Israël est contourné. S'agit-il de condamner les interventions qui se sont soldées par la mort de populations palestiniennes ? Non, puisque le massacre du « Septembre noir »<sup>5</sup> jordanien n'empêche pas le voyage de se terminer à Amman. En d'autres termes, ce cyclopèlerinage pour la paix propose une « paix » mais en exclut Israël. De quelle sorte de paix s'agit-il alors ? Un grand récit pointe ici l'oreille. En effet, si Israël représente le « mal absolu », alors tout ennemi d'Israël ne peut être que pacifiste. Il s'agit d'un pacifisme par syllogisme. Mais que ce pacifisme soit réel ou pas, pourquoi encombrer les nouvelles européennes d'une initiative non seulement équivoque, mais triviale ? La réponse est assez simple : pour maintenir un récit vivant. Le cyclopèlerinage est un bouche-trou, ce que les narratologistes appellent une « catalyse ». Des bouche-trous narratifs de ce genre existent par centaines (concours de photographies, festivals de cinéma, journées du documentaire, festivals du réel...). Chacun d'entre eux ressemble à la démonstration expérimentale qu'il se passe toujours quelque chose quand il ne se passe rien. Chacun prouve l'autonomie des grands récits par rapport aux nouvelles. À la profusion des événements triviaux, répondent malheureusement les passages sous silence. Par exemple, les sociologues Tamar Liebes et Anat First (2004) se posent la question de savoir pourquoi deux événements assez semblables et intervenant au cours de la même période (le début de la seconde Intifada) connaissent un sort radicalement différent. La mort du petit Mohammed al-Durra<sup>6</sup>, survenue dans des circonstances mal élucidées est devenue une icône mondiale. Mais nul ne sait qui pouvait bien être Vadim Norzich, ce jeune soldat israélien lynché au cours de la même semaine et dont l'un des assassins jette le cadavre par

<sup>4</sup> « Lisbonne » (18 h 45, 18/04/04).

<sup>5</sup> L'expression « Septembre noir » réfère à un massacre des Palestiniens, en 1970, par les troupes jordaniennes.

<sup>6</sup> Le 30 septembre 2000, un enfant palestinien de 12 ans, Mohammed al-Durra, est tué

une fenêtre et agite fièrement, pour le photographe, des mains rouges de sang. Dans un cas, bien des doutes subsistent (sur l'origine des balles par exemple). Dans l'autre, aucun doute n'est possible sur l'existence d'un lynchage, sur l'identité des victimes et sur celle des auteurs. Comment comprendre la dissymétrie du sort réservé aux deux événements, sinon en suggérant que la mort de Mohammed al-Durra est un « bon piège à pensée » et que la mort de Vadim Norzich est, quant à elle, un mauvais piège. De tels pièges posent à nouveau la question des récits. L'une des victimes est en effet portée par un « grand récit » qui valide et affirme son statut de victime. L'autre dérange au contraire l'ordonnance de ce récit.

## Questions de méthode

Jacques Walter. — Vous dites qu'une méthode fondée sur des entretiens et questionnaires peut produire un discours de justification ou d'autocélébration. Est-ce que l'observation participante vous permettrait d'approcher avec plus de justesse la question de l'intention ou de l'intentionnalité ? Daniel Dayan. — Je pense que oui. Les journalistes que j'ai interpellés m'ont souvent dit qu'ils font ce qu'ils peuvent dans des circonstances qu'ils n'ont pas choisies. Pour eux, les « pathologies » que je dénonce s'accompagnent de ma part d'exigences irréalistes. J'inventerais des normes impossibles à respecter. Cet argument s'accompagne généralement d'une description des multiples contraintes qui pèsent sur le journalisme, des imprévus, des hasards, des accidents. Je verrais un dessein là où il n'y aurait en fait qu'une improvisation menée dans le bruit et la fureur. Je ferais de tout journaliste un stratège, là où il n'y aurait en fait que des Fabrice del Dongo, ou des Pierre Bezoukhov, perdus dans le tumulte des batailles. Cette objection n'est pas entièrement fautive. Elle passe pourtant, me semble-t-il, à côté de l'essentiel en se focalisant sur le travail des seuls journalistes.

Qu'en est-il des institutions et des organisations dont ceux-ci sont les pourvoyeurs ? Pourquoi faudrait-il étudier les hasards de la collecte plutôt que les grandes régularités qui caractérisent les produits finis ? Chaque « nouvelle » relève d'une improvisation plus ou moins heureuse. D'où vient-il que ces improvisations se ressemblent ? Chaque situation est spécifique. Comment se fait-il que le discours qui les rapporte semble générique ? Il faut alors s'intéresser aux étapes qui font suite à la collecte des nouvelles : au fonctionnement de la fabrique, une fois que la matière première est livrée. De ce point de vue, l'observation participante est un excellent instrument. Il y a fort à parier que les rédactions de certaines chaînes européennes (Arte, Euronews) sont loin de faire l'unanimité sur le traitement à réserver à certaines

dans les bras de son père dans la bande de Gaza. Filmée par France 2, sa mort est l'un des symboles de la « seconde Intifada ».

<sup>7</sup> CFJ, 299, févr. 2005.

nouvelles. Que faut-il ou non diffuser ? Avec quels titres ? Avec quels intertitres ? Dans quel ordre ? Je note pourtant qu'une analyse textuelle approfondie donne également accès aux conflits à l'intérieur d'une rédaction. Par exemple, juste après le 11-Septembre, *Le Monde* propose, d'une part, un article qui décrit les réjouissances organisées dans les rues palestiniennes à l'annonce de l'écroulement des tours et, d'autre part, un article qui présente la mention de ces réjouissances comme une calomnie malveillante. La rédaction n'est visiblement pas unanime. De même, ai-je pu observer le fonctionnement d'une école de journalisme, pour y avoir proposé un séminaire, mais rien ne m'a plus appris sur cette école que la lecture du magazine publié par ses étudiants<sup>7</sup>.

L'observation participante présente un autre problème. Selon Philip Schlesinger – qui l'a beaucoup pratiquée –, il y a dans la vie d'un chercheur des périodes où ce genre d'observation est plus ou moins facile. Au moment où il commence à étudier la BBC, ce chercheur dit de lui-même qu'il est ethnographe par « supplication ». Pour mener à bien sa recherche, il doit humblement solliciter les responsables de la chaîne. Mais lorsque son travail est connu, il devient un « ethnographe sur invitation » : une position qui rend difficile la pratique de l'ethnographie, et encore plus celle de la critique.

Dans mon cas, j'ai participé à trop de débats avec des journalistes pour être simplement perçu comme une mouche sur le mur. Je pratique alors l'« observation participante », mais en tant qu'acteur de débats sur le thème du Proche-Orient. J'ai assisté en tant que spectateur à mes propres aventures et à mes déboires : je prenais des notes sur ce qui m'arrivait, sur l'accès offert ou refusé à l'espace public, sur les types de comportement que je pouvais observer. Comme je l'ai dit plus haut, nombre de mes textes ont été simplement refusés. Mais plusieurs de ceux qui sont passés – notamment des entretiens sollicités – ont donné lieu à des polémiques au sein des rédactions et ont failli ne pas être publiés. Les notes que j'ai prises ont alors eu deux débouchés : des textes théoriques sur la dramaturgie des publics ; des remarques sur le climat particulier et tendu des débats publics sur le Proche-Orient, débats où je voyais s'établir un rapport d'antagonisme entre les journalistes qui parlaient de leur expérience et les membres des communautés juives qui parlaient de la leur.

Béatrice Fleury. — En quoi consistait cet antagonisme ?

Daniel Dayan. — Selon moi, il opposait deux groupes de médiateurs. Les journalistes bénéficiaient d'un contrat de confiance au nom duquel ils s'engageaient à être les yeux de ceux qui n'étaient pas sur place.

<sup>8</sup> En 2002, D. Pearl, reporter au *Wall Street Journal*, était enlevé quand il enquêtait sur

Médiateurs attitrés, ils avaient autorité pour parler du Proche-Orient. Mais ils se trouvaient confrontés à des publics qui connaissaient le terrain aussi bien et, dans quelques cas, mieux qu'eux. Certes, les musulmans français n'avaient généralement qu'une connaissance mythique de la Palestine. Dans leur immense majorité, ils n'y étaient jamais allés. Ils en savaient ce qu'en disent les médias nationaux ou arabes. En revanche, si les Juifs français ne connaissaient pas tous Israël, ils connaissaient quelqu'un qui y était allé. Ils savaient ainsi qu'une heure seulement sépare Jérusalem de Tel Aviv, que l'esplanade des Mosquées et le Mur des lamentations sont contigus, qu'il n'y a pas de ségrégation dans les autobus, que l'ensemble du Jérusalem historique tiendrait à l'intérieur de la place de la Concorde. Ce sont là des détails, mais de tels détails comptent : ils remettent bien des événements en perspective.

La virulence qui a marqué un certain nombre de débats peut sans doute s'expliquer par la rivalité qui s'est instaurée entre les deux groupes de médiateurs, de témoins de la même situation. « Comment osez-vous mettre notre parole en cause ? », disaient en substance certains journalistes exaspérés. Ces journalistes soulignaient avec raison que les Juifs français qui leur portaient la contradiction avaient des liens affectifs avec Israël, ce qui faisait d'eux des témoins partiels. L'avantage de ces journalistes tenait évidemment à la formation professionnelle qui assurait et assistait leur objectivité. Pourtant, plusieurs de ces journalistes avaient volontairement répudié une telle objectivité (en adoptant, par exemple, une vision post-moderne de leur rôle ou en rejetant le « piège » de l'impartialité). Quelle supériorité leur restait-il sur leurs interlocuteurs ? Sinon celle qui consiste à être diplômés d'une école de journalisme ou détenteurs d'une carte de presse ? Il me semble que l'on risque d'assister de plus en plus souvent à de tels conflits de compétences. Les privilèges du journalisme tiennent à ce qu'il assure un certain rôle de prêtre vis-à-vis de la gestion de la sphère publique. Peut-on dénoncer ce rôle et bénéficier des privilèges qui s'attachent à son exercice ?

Jacques Walter. — Votre propos me semble marqué par une portée normative en matière journalistique qui mobilise un type d'équipement conceptuel. Est-ce que, par le biais de cet équipement, vous ne réintroduisez pas quelque chose qui s'était perdu dans les études sur les images – télévisuelles en particulier – qui serait un discours critique à l'égard de ce que l'on voit ? Ce qui ne veut évidemment pas dire que l'on adopte une posture de dénonciation systématique.

Daniel Dayan. — Je répondrais « Oui » à vos deux questions. Oui, la dénonciation systématique a pour résultat paradoxal d'émousser la critique en débouchant sur un cynisme généralisé. Il n'existe pas plus de système médiatique tout puissant qu'il n'existe de mondialisation

unique. Oui, mes propos sont normatifs. Ils sont entièrement sous-tendus par l'idéal habermassien d'une sphère publique centrée sur la possibilité du débat. C'est en ce sens qu'il me semble essentiel de rouvrir le débat sur certaines questions supposées désuètes, sur certaines notions désormais accueillies par un haussement d'épaules : « objectivité » ou « vérité », par exemple. C'est aussi en ce sens que j'oppose au « journalistique » ce que j'appelle le « journalisé ». « Journalistique » est un terme péjoratif. A contrario, « Journalisé » propose une référence normative. La valeur ajoutée de l'information journalisée, par rapport au type d'informations que l'on peut désormais trouver sur toutes sortes de sites internet est celle du filtrage qu'opère le journalisme comme corps professionnel, comme institution normative, comme institution liée aux normes de la démocratie. À la question : « Que se passerait-il si le journalisme n'existait pas ? », le sociologue Michael Schudson (1978) répond : « Il faudrait l'inventer ». Mais il faudrait alors inventer quoi ? Que faut-il retenir lorsqu'on veut réinventer le journalisme ? Le journalistique ? Certainement pas. Reste alors l'information « journalisée ». L'information journalisée se caractérise par une information soumise à des critères. Le processus de filtrage que l'on appelle le *gate keeping*, représente une validation de ce qui accède à la sphère publique (recoupement des informations, représentativité des opinions, respect des règles déontologiques de séparation entre public et privé). Une information qui ne répond pas à ces critères est théoriquement refoulée. Elle ne mérite pas de passer dans la sphère publique.

Pourtant, nous savons que bien des informations, qui ne méritent pas de passer dans la sphère publique, y passent malgré tout, et que l'information journalistique (celle qui accède de facto à la sphère publique) n'est pas toujours une information journalisée (celle qui bénéficie de jure du droit d'y figurer). Le décalage entre journalistique et journalisé renvoie alors à des pathologies du fonctionnement de la sphère publique, pathologies qu'il est important de désigner et de combattre. Lorsque l'on nous demande de nous mobiliser en défense des journalistes, on nous demande de nous mobiliser en défense d'une information journalisée, et non de réclamer des « tabloïds » ou de promouvoir des feuilles de dénonciation. La question que posent les images du Proche-Orient est celle de savoir quels sont, en matière d'images, les critères d'une information « journalisée ».

Un mot maintenant sur la question de l'objectivité. Ce qui frappe le plus dans le traitement de l'Intifada, ou de l'après 11-Septembre, c'est que nous sommes dans une situation d'exacerbation, dans une situation où fleurit ce que Gregory Bateson (1977) qualifiait de schismogenèse. Certains récits d'événements engagent la volonté de – et la capacité à – comprendre les motivations de divers acteurs.

D'autres sont conçus de façon à introduire la distance maximale entre le « nous » dont on se réclame et l'autre que l'on construit. Tout y est fait pour pousser à l'escalade des conflits, à l'adoption de positions extrêmes et inconciliables. Cette escalade doit-elle alors affecter la pratique même de l'information, en allant jusqu'à créer des factualités parallèles ? Faut-il au contraire revenir à la notion d'une information partageable, et donc à celle d'une possible objectivité ?

Bien sûr, l'objectivité est construite. Bien sûr, elle dispose d'une généalogie. En effet, elle est ce qui permet à des agences désireuses de vendre les mêmes nouvelles à des journaux différents d'élargir leur clientèle, en évitant de heurter les convictions des publics de ces journaux. L'objectivité est donc une construction et elle souffre du péché originel que constitue une hérédité commerciale. Ceci suffit-il pour la congédier ? Il me semble que non. L'objectivité – même en tant que notion commerciale – renvoie à l'existence de publics différenciés. Elle permet à ces publics de se faire une idée de certains événements à partir de récits qui doivent s'accorder sur un certain nombre d'éléments pertinents. Ainsi ces événements sont-ils rendus disponibles pour un débat commun. Leur disponibilité permet la discussion. Différents publics disposent de la même série de faits à interpréter, sans que le choix des faits ne préjuge de leur interprétation ; sans que divers publics n'aient la possibilité de faire sécession, chacun d'entre eux étant muni d'une panoplie de « faits » taillés à la mesure de ses goûts. C'est donc la possibilité d'un débat sur des bases partageables, renvoyant à la notion d'un monde commun, que permet la notion d'« objectivité ». Cependant, si elle permet un débat qui ne soit pas combat à mort, si elle permet d'atténuer les risques de « schismogénèse », cette mise en commun de récits à l'intention de publics différenciés, doit-elle encore s'appeler « objectivité » ?

Béatrice Fleury. — Pensez-vous que la recherche française sur les médias se transforme ?

Daniel Dayan. — Oui. Elle a largement rattrapé son retard sur les travaux menés au Royaume-Uni ou aux États-Unis, notamment en matière de travaux sur la réception. Elle a aussi l'avantage d'être très souvent ancrée disciplinairement, et donc de ne pas pratiquer le militantisme un peu brouillon des Cultural Studies. Son ancrage disciplinaire – psychologie sociale, histoire, sociologie, et, très souvent, linguistique – est un avantage. Il est aussi un inconvénient : la plupart des chercheurs français sont passés à côté de thèmes qui – comme celui dont nous parlons – auraient pu les mobiliser. Ils ont alors laissé le champ libre à d'autres : à des militants, à des journalistes. De façon intéressante, ce sont souvent des journalistes qui ont senti qu'il se passait quelque chose d'important du côté des médias. Ce sont des journalistes qui ont écrit des livres sur les dysfonctionnements récents de la sphère publique. Le silence des chercheurs est regrettable mais compréhensible. L'appartenance à une discipline impose certaines questions à la recherche. Ces questions sont fonction de l'évolution de cette discipline.

Il y a toujours un danger à vouloir courir plus vite que sa discipline. Mais, l'histoire d'une discipline peut quelquefois masquer l'Histoire tout court. Béatrice Fleury. — Qui dit recours aux normes, dit mise en application de celles-ci. Est-ce que le travail du chercheur est aussi cela : mettre en application un certain nombre des normes qu'il a mises en évidence ? Daniel Dayan. — Un chercheur n'est pas au centre de la sphère publique et il n'en contrôle pas le fonctionnement. Je n'ai pas le moindre pouvoir de mettre en œuvre les normes que j'énonce pour le journalisme. En revanche, j'ai celui de favoriser ou d'éviter le débat au niveau où je suis. En tant que chercheur, il m'incombe de répondre aux objections que l'on peut soulever vis-à-vis de ce que j'avance. J'en anticipe essentiellement deux. La première est empirique. La seconde, normative. L'objection empirique consiste à dire que les pathologies que je dénonce n'existent pas, que je les aurais en quelque sorte inventées. Répondre à cette objection, c'est désigner des critères objectifs qui permettraient – à moi comme à d'autres – de montrer que ces pathologies existent, de les dénombrer, de les mesurer. C'est ce que faciliterait l'étude quantitative du traitement du Proche-Orient par les médias français pendant la seconde Intifada. J'ai tenté de suggérer ici les catégories qui permettraient une telle étude. On pourrait ainsi établir : 1. la nature et l'origine du lexique utilisé ; 2. l'élaboration d'un vocabulaire visuel récurrent ; 3. la distinction opérée parmi les acteurs ou les victimes d'un conflit entre ceux qui sont dotés d'un visage, d'une parole, d'un nom, d'une parentèle, et ceux qui relèvent plus sommairement de l'évaluation chiffrée ; 4. la distinction opérée parmi les acteurs ou les victimes d'un conflit entre ceux dont on montre plusieurs aspects, ceux dont on ne montre que ce qu'Erving Goffman (1974) appelait la front region, et enfin ceux dont on ne montre que ce que le même appelait la back region ; 5. la distinction opérée entre des publics invités à argumenter leur position, et des publics privés de la possibilité d'une réponse, dissymétrie que manifestent le nombre, l'identité et le choix des porte-parole, des experts et des témoins amenés à s'exprimer par écrit ou face aux caméras ; 6. le volume des discours relevant des nouvelles consacrées au Proche-Orient, par rapport à celui consacré à des crises semblables. De son côté, l'objection normative consiste à dire que les formes que je dénonce existent bel et bien, mais qu'elles n'ont rien de pathologique, qu'elles sont au contraire parfaitement justifiées, qu'elles réalisent en fait certaines des ambitions les plus hautes du journalisme. Cette seconde objection appelle un débat sur ce que devraient être les normes du discours de l'information. Pour ma part, je pense avoir été clair quant à mes propres références normatives.

Jacques Walter. — Pour en revenir aux événements expressifs que vous avez longtemps étudiés, James W. Carey met en avant l'existence de rituels d'humiliation et d'exclusion à propos de la télévision cérémonielle. Cette idée vous a-t-elle conduit à modifier votre approche du monde médiatique ?

Daniel Dayan. — Cette idée m'a amené à modifier mon approche des événements expressifs. Mon travail sur les grandes cérémonies télévisées a été soumis à deux sortes de critiques. La première émane de James W. Carey. La seconde me paraît un peu futile et consiste à dire que chaque cérémonie consensuelle est le masque d'un conflit. Ce type de critique aboutit à une sorte de fonctionnalisme du dissensus. Il présente l'inconvénient de n'être jamais falsifiable, d'être quasiment automatique : rien, en effet, n'échappe à cette sorte d'herméneutique du soupçon. En revanche, le long essai que James W. Carey (1997) consacre à *La télévision cérémonielle* et dans lequel il souligne l'importance des rituels d'exclusion, d'humiliation et d'excommunication, aborde une question cruciale. Il évoque des rituels marqués par l'expression ouverte d'une hostilité violente. La cérémonie de dégradation du capitaine Dreyfus pourrait illustrer ce type de rituel. James W. Carey remarque qu'Elihu Katz et moi-même n'en avons pas parlé. Il a raison. Un tel silence me semble lié à la période au cours de la quelle nous avons étudié l'émergence du genre « télévision cérémonielle ». Certes, cette période commence avec les auditions de la commission Mc Carthy, et elle inclut la déposition du président Nixon (deux rituels d'humiliation publique), mais, pour l'essentiel, c'est une période marquée par la conclusion – effective ou espérée – d'une série de conflits. Le contexte historique de notre corpus a, en quelque sorte, dicté notre définition – quelque peu irénique – du genre. La période que nous avons étudiée est aujourd'hui révolue. La sémantique cérémonielle a changé. Pour récrire *La télévision cérémonielle* aujourd'hui, il faudrait s'intéresser à des formes de monumentalisation qui n'engagent au départ qu'un petit matériel vidéo, disponible chez Darty ou dans n'importe quelle Fnac. Il faudrait surtout se focaliser sur les cérémonies d'humiliation, d'exclusion, d'excommunication. Comme au temps où sévissait un « ordre des supplices », la mise à mort est devenue l'objet de ritualisations multiples. Mais cette ritualisation n'émane plus seulement des instances de pouvoir. Elle se donne au contraire comme une sorte de cérémonialité des pauvres. Il existe en effet au moins trois nouveaux types de mort « diffusée » en continu et souvent en direct; trois registres de mise à mort-spectacle. La première de ces morts est une mort victimaire, celle qui s'inscrit dans le paradigme du « martyr » ou du sacrifice : c'est une mort auto-imposée. La deuxième joue simultanément de la punition et du martyr. C'est la mort explosive des candidats au statut de kamikaze, précédée et suivie, dans une temporalité curieusement décalée, des vidéos où ces kamikazes font/faisaient leurs adieux. La troisième est une mort punitive. Elle renvoie au modèle du lynchage ou de l'exécution : ce serait celle de Daniel Pearl<sup>8</sup> ou de Nicholas Berg<sup>9</sup>, égorgés puis décapités devant la caméra. Chacune de ces mises à mort engage une stigmatisation. La mort victimaire accuse. Les deux autres punissent. Des cassettes compilant les décapitations de Daniel Pearl, de Nick Berg, et de quelques autres, sont mises en vente sur les marchés de certains pays. Je suis frappé de voir qu'elles font écho aux cartes postales des lynchages du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme ces dernières images (qui étaient accompagnées de messages envoyées à des proches, adressées, signées), les cassettes sont d'autant plus in-

supportables qu'elles sont prises dans des réseaux de socialité. La formidable violence qu'elles représentent tient, pour beaucoup, à la volonté de les partager. La machinerie de la torture engage un processus biologique qui se termine avec la mort. Une fois le supplicié devenu cadavre, on peut dire que la douleur extrême l'a emporté sur l'humiliation ou sur l'horreur. Mais la mise en scène du cadavre, les commentaires dont elle s'accompagne tentent de réintroduire du symbolique en prolongeant l'humiliation. Dans une rhétorique probablement voulue, la mort de Daniel Pearl ou de Nick Berg est calquée sur la pratique de l'abattage rituel. Daniel Pearl doit prononcer à haute voix : « Je suis juif. Ma mère est juive ». Il est alors égorgé comme un animal (un mouton). En d'autres termes, James W. Carey s'est montré prophétique. Aujourd'hui, La télévision cérémonielle multiplie les rituels qui mettent en scène une atteinte irrémédiable à l'intégrité du corps, des rituels dont l'univers de sens privilégie l'humiliation. Ces rituels convergent avec certaines formes d'« art » ou certains genres cinématographiques tels les Snuff Movies. Je trouve cette convergence effrayante. Il me semble étonnant qu'elle ait été si peu étudiée par les spécialistes des médias, les anthropologues, les sémioticiens. Outre mon travail sur ce thème, je ne connais que celui qu'engage actuellement Paolo Fabbri.

Peut être un tel silence est-il dû à un effet de sidération, à une paralysie intellectuelle liée à l'horreur ? Agenouillé, Nick Berg me regarde. Sachant ce qui va suivre, je ne peux soutenir son regard. Je détourne les yeux ; je me dissocie du cadavre en puissance. Je me réfugie du côté des humains, des vivants, des bourreaux qui me regardent aussi. Dans quelques minutes, il n'y aura plus de Nick Berg, mais un tas de chiffons maculés de sang... Peut être un tel silence relève-t-il, par contre, et une fois de plus, de l'emprise exercée par un grand récit. Que se passe-t-il en effet quand le rituel de mise à mort n'est plus l'arrogante chaise électrique que flanque le drapeau américain, mais un rituel inventé par les « damnés de la terre » ? Le fait de l'analyser ne revient-il pas à reconnaître qu'il existe ? Ne vaut-il pas mieux détourner les yeux ?

Entretien avec Béatrice Fleury et Jacques Walter,  
transcrit par Jonathan Haudot, CREM, université Paul Verlaine-Metz,  
mis en forme par Jonathan Haudot et Daniel Dayan

## Références

Appelfeld A., 1986, Badenheim 1939, trad. de l'hébreu par A. Pierrot, Paris, Belfond, 1998.

Austin J. L., 1962, Quand dire, c'est faire, trad. de l'anglais par G. Lanne, Paris, Éd. Le Seuil, 1970.

les réseaux islamistes. Une bande vidéo montre sa mise à mort par ses ravisseurs.

<sup>9</sup> N. Berg, originaire de Philadelphie où il tenait un commerce d'électronique, était parti en Irak à la recherche de contrats dans les télécommunications. Il sera enlevé par un commando qui l'accuse d'espionnage. Une vidéo le montre agenouillé, recevant un coup fatal par lequel il est décapité. Son corps sera retrouvé à Bagdad en mai 2004.

## Pour une critique des médias

- Bateson Gr., 1977, *Vers une écologie de l'esprit*, T. 1, trad. de l'américain par F. Drosso, L. Lot, E. Simion, Paris, Éd. Le Seuil.
- Boltanski L., 1993, *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié.
- Carey J. W., 1997, « Political Ritual on Television. Episodes in the History of Shame, degradation and excommunication », pp. 41-71, in : Curran J., Liebes T., eds, *Media, Ritual & Identity*, London, Routledge.
- Dayan D., 2002, « Tales of victims in the french media », *Partisan Review*, 1, pp. 10-16
- 2003, « Téléviser des monstres en Méditerranée », *La Pensée de Midi*, 9, hiv., pp. 62-77.
- 2005, *Le théâtre de la terreur. Terrorisme et télévision*, Bruxelles, Ina/Éd. de Boeck.
- Dayan D., Katz E., 1992, *La télévision cérémonielle*, trad. de l'anglais par D. Dayan en collab. avec J. Fendy et M. Robert, Paris, Presses universitaires de France, 1996.
- Deleuze G., 1984, « La grandeur d'Arafat », *Études palestiniennes*, 18, pp. 41-43.
- Ferro M., 1976, *Analyse de film, analyse de sociétés. Une source nouvelle pour l'histoire*, Paris, Hachette.
- First A., Liebes T., 2004, « Framing the Palestinian-israeli conflict », pp. 60-74, in : P. Norris, M. Kern, M. Just, eds, *Framing Terrorism : the news Media, the Government and the Public*, London, Routledge.
- Galtung J., Ruge M., 1965, « The structure of foreign news », *The Journal of Peace Research*, vol 2, 1, pp. 64-91.
- Goffman E., 1974, *Les cadres de l'expérience*, trad. de l'anglais par I. Joseph, M. Dartevelle, P. Joseph, Paris, Éd. de Minuit, 1991.
- Hirschmann A. O., 1970, *Défection et prise de parole : théorie et applications*, trad. de l'anglais par Cl. Besseyrias, Paris, Fayard, 1995.
- Klemperer V., 2000, *Journal T.1 : Mes soldats de papier (1933-1941)*, T.2 : *Je veux témoigner jusqu'au bout (1942-1945)*, trad. de l'allemand par G. Riccardi, Paris, Éd. Le Seuil.
- Meyer-Plantureux Ch., 2005, *Les enfants de Shylock ou l'antisémitisme sur scène*, Bruxelles, Éd. Complexe.
- Pontzele S., 2005, « Génocide au Rwanda : les tensions du discours journalistique », *Questions de communication*, 8, pp. 319-338.
- Schudson M., 1978, *Discovering the News : a Social History of American Newspapers*, New York, Basic Books.
- Swaan A. de, 2004, « Les enthousiasmes anti-israéliens : la tragédie d'un processus aveugle », *Raisons politiques*, 16, nov., pp. 105-124.

